



FRANÇOIS ZOCCHETTO

ÉLECTION
SÉNATORIALE
25 septembre
2011

52 ans, Sénateur
de la Mayenne,
Président du groupe
Union centriste



Un élu au service de la Mayenne et de ses élus

Vous m'avez confié, en 2001, la mission de vous représenter au Sénat. Ce mandat, je l'ai exercé avec beaucoup de conviction et me suis efforcé de porter, à vos côtés, tous les projets favorables au développement de la Mayenne, de son économie et de ses territoires.

Fort des valeurs humanistes que je partage avec l'ensemble des élus du centre, j'ai eu à cœur, dans l'exercice de ma fonction de Vice-Président de la commission des lois, de veiller à ce que le travail législatif se fasse en toute impartialité et toujours dans l'intérêt de notre pays, de nos concitoyens et du respect de la personne humaine.

La période difficile de crise mondiale, que nous vivons actuellement, nous fait prendre conscience de la fragilité des équilibres sur lesquels reposent notre économie, et des enjeux considérables en terme de conséquences sociales, géopolitiques ou environnementales.

Dans ce contexte, notre pays a besoin d'élus à la fois expérimentés et enracinés dans leur territoire et proches des préoccupations des citoyens. Il faut pouvoir agir localement, mais avec une compréhension plus globale des problématiques de société. Mes collègues sénateurs m'ont élu Président du Groupe Union Centriste. Fort de leur reconnaissance et de la confiance qu'ils m'ont témoignées en cette occasion, je souhaite poursuivre mon travail de législateur : veiller à l'équilibre budgétaire, favoriser la sécurité de nos concitoyens tout en respectant les libertés individuelles, maintenir la qualité de notre service public et contrôler l'action Gouvernement.

C'est pour cette raison que je me présente à nouveau aux élections sénatoriales, avec la volonté de continuer à défendre les idées humanistes, sociales et européennes de la famille politique à laquelle j'appartiens.

Notre département, structuré autour d'une agriculture de qualité et d'un tissu économique sain, avec des entreprises familiales et innovantes, a de nombreux atouts pour résister à la crise. Mais, ne nous leurrons pas, la Mayenne va devoir relever, dans les années qui viennent, de nombreux défis qui nécessiteront des solutions alliant pragmatisme et diplomatie :

- **Désenclavement routier et numérique**
- **Désertification médicale**
- **Maintien des services publics de qualité au plus près de la population**
- **Justice sociale**
- **Dépendance des personnes âgées**
- **Harmonisation des communautés de communes**
- **Soutien au dynamisme économique**
- **Pression de normes de plus en plus contraignantes**

Au cours des six prochaines années, je souhaite continuer à vous accompagner dans le montage financier de vos projets, vous conseiller sur vos choix stratégiques, vous soutenir auprès des autres collectivités, des institutions et du Gouvernement et relever tous ces défis.

C'est avec une volonté intacte de représenter l'intérêt des collectivités territoriales, et en particulier celles de la Mayenne, que j'envisage de poursuivre mon mandat de sénateur. Mes fonctions de Président de groupe au Sénat constituent un levier formidable et une chance pour la Mayenne. Elles me permettent de peser davantage sur le travail législatif, de défendre les intérêts de vos projets et de faire entendre votre voix et celles de nos concitoyens au plus haut niveau de l'Etat.

Aux côtés de Jean Arthuis et de Françoise Duchemin, j'ai la chance de former une véritable équipe avec mon suppléant, Gérard Lemonnier. Celui-ci est un élu rural expérimenté, proche de ses administrés, qui sait relayer vos préoccupations et qui n'hésite pas à s'engager. Depuis dix ans, nous travaillons ensemble et sommes très complémentaires. Tous les deux nous souhaitons poursuivre le travail engagé avec vous et porter les couleurs de la Mayenne.

*Bien cordialement
François Zocchetto*

François ZOCCHETTO
Sénateur de la Mayenne

SUPLÉANT

Gérard
Lemonnier



Agriculteur,
59 ans, Maire
de Juvigné,
Premier Vice Président
de la Communauté
de Communes
de l'Ernée

FRANÇOIS ZOCCHETTO



1 Intervention publique au Sénat



2 Visite à Moulay



3 Festival de la viande à Evron



4 Inauguration de l'école numérique à Ménil

Un élu d'expérience : vice président de la commission des lois

Sénateur de la Mayenne, j'ai toujours siégé à la Commission des Lois, dont j'ai été Vice-Président jusqu'en 2011. Je travaille particulièrement sur les textes concernant l'organisation de l'Etat, de la justice, des libertés publiques, de la bioéthique... Je me suis opposé à certaines dispositions législatives qui me paraissaient contraires à l'intérêt général ou qui allaient à l'encontre d'une certaine éthique ou des valeurs humanistes auxquelles je me réfère.

Je considère qu'un sénateur doit exercer son mandat dans le respect de ses convictions personnelles et doit faire preuve d'indépendance dans ses votes.



Jean Arthuis et François Zocchetto, deux sénateurs qui comptent dans le paysage politique

La Mayenne est un des départements les mieux représentés au Sénat puisque ses deux sénateurs Jean Arthuis et François Zocchetto y exercent des mandats essentiels. Respectivement Président de la Commission des Finances et Président du Groupe Union Centriste, ils travaillent de manière complémentaire afin de faire avancer le débat parlementaire au plus près des réalités du terrain.

Activités parlementaires en quelques chiffres

51 projets de loi étudiés entre 2009 et 2011

95 interventions en séances publiques depuis 2004

253 interventions en commission depuis juin 2010

61 questions écrites depuis 2001

193 interventions écrites auprès des membres du Gouvernement depuis 2010

Président du groupe Union Centriste



Le groupe Union Centriste assure un rôle clef au Sénat, aucun groupe n'ayant la majorité à lui seul. François Zocchetto a été élu Président par l'ensemble des sénateurs (Modem, Nouveau Centre, Alliance Centriste et Radicaux) qui constituent ce groupe. Une fonction qui exige constance, rigueur et une profonde connaissance des institutions et des travaux législatifs. « Dans nos relations avec le Gouvernement, je me suis engagé à ce que l'Union Centriste soit un interlocuteur privilégié dans le

cadre des réformes menées. Toutefois, être loyal n'interdit pas un fonctionnement indépendant et une expression totalement libre. » Ainsi le Groupe Union Centriste a voté contre le projet de loi sur l'extension de la déchéance de l'identité nationale. De la même manière, dans le cadre de la réforme territoriale, Jean Arthuis et François Zocchetto ont voté contre la création du conseiller territorial qui se traduirait par une situation inacceptable : la Mayenne serait le département de France le moins bien représenté.

La Mayenne avant tout

Depuis dix ans, je représente les élus des collectivités territoriales mayennaises au Parlement et je vous accompagne dans les projets que vous portez pour vos communes et intercommunalités ou pour notre département. Ensemble, nous essayons de les faire aboutir dans les meilleures conditions et ce, toujours dans l'intérêt de nos concitoyens. **C'est dans cet état d'esprit que je souhaite continuer à travailler auprès de vous, vous conseiller et vous aider à financer les réalisations sociales, sportives ou économiques qui font avancer et vivre nos territoires.**

Mes priorités pour la Mayenne

La réforme des collectivités territoriales :



La commune doit rester la cellule de base de l'organisation du territoire. Le lien de proximité très fort entretenu par les élus locaux avec nos concitoyens est un bien précieux à protéger. Les Maires, leurs Adjoints et Conseillers municipaux mayennais ont montré leurs capacités à être de bons gestionnaires soucieux à la fois de contrôler strictement les dépenses de fonctionnement et d'investir dans des équipements structurants pour les communes. C'est pourquoi, je suis favorable au maintien de la clause de compétence générale en faveur exclusive des maires et des conseils municipaux. A mon sens, la commune doit participer à une intercommunalité qui conjugue proximité, efficacité et démocratie. Les conseillers communautaires devraient continuer à être désignés au sein des conseils municipaux et le scrutin de liste ne devrait pas être appliqué dans les communes rurales. Enfin, l'harmonisation des communautés de communes doit être convenue sur le principe du volontariat et en laissant aux collectivités suffisamment de temps pour les études préalables et la concertation.

La réorganisation des services de l'Etat :

Le Sénat représente les territoires. Cette spécificité l'autorise à porter un regard exigeant sur l'organisation de l'Etat dans un département rural comme la Mayenne. Il n'est pas question de nier la situation difficile des finances publiques et la nécessité de faire des efforts. Toutefois, ceux-ci doivent être équitablement répartis. Les communes mayennaises ont besoin de faire appel à des techniciens compétents et disponibles pour les études et le suivi des travaux. Si la décentralisation conduit à des transferts vers le Conseil général et vers les Communautés de Communes, les moyens financiers doivent suivre. Ainsi est-il urgent de mettre en place une vraie péréquation entre les Régions françaises riches en valeur ajoutée et les collectivités moins bien dotées.



L'école en milieu rural :

L'école reste la priorité absolue dans l'exercice de nos responsabilités d'élus locaux et nationaux. Nous avons le devoir de défendre un dispositif



qui a fait ses preuves en Mayenne dans l'intérêt des enfants et de chercher à l'améliorer encore. Ainsi, je soutiens avec conviction les nombreuses initiatives des communes pour offrir une école à la fois de proximité et de qualité. Je m'oppose, totalement, à l'idée selon laquelle les écoles devraient compter six classes au minimum. Quant à la réduction des effectifs d'enseignants, il doit y être mis fin dès maintenant.

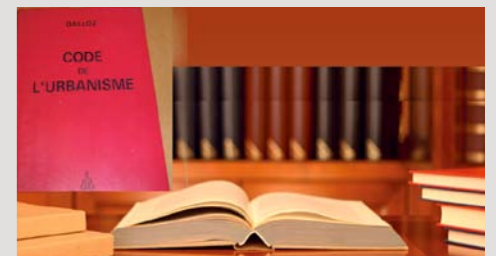
La protection de la santé :

Si nous voulons que les familles s'installent dans les communes rurales et si nous souhaitons que les personnes âgées restent le plus longtemps possible à leur domicile, nous devons garantir l'accès aux soins pour les mayennais. J'encourage les projets de maison de santé sur les différents territoires. Au niveau national, il est urgent de former plus de professionnels de santé et de mettre en place des contraintes d'installation géographique. La surconcentration de médecins dans le sud de la France ou sur le littoral n'est plus acceptable.



Libérer les collectivités du poids excessif des normes :

Le mille-feuille normatif et la complexité de la réglementation sont devenus pour les collectivités et notamment les communes rurales, un véritable frein à l'initiative locale tout en impliquant des dépenses obligatoires allant, parfois, à l'encontre même du bon sens et de l'intérêt général de nos concitoyens. C'est la mission du Sénat, telle que je la conçois, de faciliter la vie des élus locaux et de libérer les territoires de l'excès de réglementation. C'est donc avec satisfaction que j'accueille la nouvelle proposition de loi, émanant du Sénat, portant sur la simplification des normes applicables aux collectivités locales.





FRANÇOIS ZOCCHETTO



3

4

5

6

Des actions, des résultats concrets, quelques exemples

- 1 - François Zocchetto a été nommé ambassadeur du Plan de Relance par le Premier Ministre.** Son engagement a permis de bénéficier d'un appui solide à l'économie, à l'accompagnement social et à l'école rurale.
- 2 - La Mayenne a été dotée ces derniers mois de 7 pôles d'excellence rurale.** Ce résultat est lié à la qualité des projets présentés par les communautés de communes. Mais il s'explique aussi par l'engagement très fort de François Zocchetto et de Jean Arthuis au soutien de ces dossiers.
- 3 - Accompagner les communes traversées par la Ligne Grande Vitesse.** La création d'un fonds de compensation de 13,6 M d'€ au bénéfice des communes traversées a été obtenue par François Zocchetto.
- 4 - THT : protéger nos concitoyens.** François Zocchetto a sollicité l'inscription d'une prescription d'une distance minimale de 300 mètres entre l'implantation des lignes et les habitations les plus proches.
- 5 - Accélérer le désenclavement du Nord Mayenne.** « S'il est essentiel que le principe, à terme, de 2X2 voies de la RN12 soit réaffirmé par l'Etat, les contournements d'Ernée et de Mayenne sont la priorité absolue. »
- 6 - Défendre les services publics.**
 - Obtention du maintien de la maison d'arrêt de Laval qui était menacée de fermeture définitive
 - Soutien aux communes ayant obligation de mettre en place le système de passeport biométrique
 - Appui à de nombreux dossiers de maintien de la poste et autres services publics
 - Accompagnement de nombreuses communes pour éviter la fermeture d'écoles

Des engagements

- Faire entendre auprès du Parlement et du Gouvernement les sujets qui vous préoccupent.
- Travailler à l'élaboration de lois plus simples, plus compréhensibles et plus facilement applicables.
- Intervenir pour que votre responsabilité ne soit pas mise en cause de façon systématique.
- Vous informer régulièrement des nombreuses possibilités d'aides qui vous sont proposées au plan départemental, régional, national et européen, pour les projets de vos communes.
- Vous aider à préparer ces dossiers et les soutenir auprès des organismes et des collectivités.
- Défendre les nombreux atouts de notre département et de chacune des 261 communes auprès des administrations publiques.



Suppléant

Gérard Lemonnier

« Très tôt je me suis investi dans les associations ainsi que dans les pompiers volontaires. Agriculteur en EARL avec mon épouse, je viens de transmettre notre exploitation à un jeune. Parallèlement, je me suis engagé dans la vie locale pour défendre le monde agricole et plus généralement la ruralité ! Adjoint au Maire en 1989, Maire depuis 1995, Conseiller général de 1998 à 2011 et Vice-Président du SDIS, j'ai acquis une solide expérience au sein de nos collectivités territoriales. Cette année, j'ai fait le choix de consacrer la totalité de mon temps au socle de base que représente le tandem Communes-Communauté de Communes.

Maire de Juvigné, vice-président de la C.C de l'Ernée, président de SIAEP et représentant de l'AMF53 à la CDCEA, je suis un élu de terrain passionné et fervent défenseur de nos collectivités locales. Suppléant de François Zocchetto depuis 10 ans, j'ai pu mesurer et apprécier la qualité de son travail. Homme discret, sérieux, expérimenté et efficace, élu local, il est reconnu et apprécié au niveau national. À ses côtés, je m'engage à nouveau, sûr que François Zocchetto sera toujours à votre écoute et y apportera la plus grande attention. »

Rôle du sénateur

1/ Représenter les élus de son départements 2/ Voter des lois de la République 3/ Contrôler l'action du Gouvernement.

Élections sénatoriales : mode d'emploi

Dimanche 25 septembre 2011, le premier tour se tient entre 8h30 et 11h00, puis le second éventuel de 15h30 à 17h30 à la Préfecture.

Coordonnées

Blog : francois-zocchetto.over-blog.com

Permanence : 6bis, rue Echelle Marteau - 53000 Laval

Assistante au Sénat : Monique Bourgoïn, Tél. 01 42 34 39 64 - f.zocchetto@senat.fr

Assistants en Mayenne : Annabelle Morand et Anne de Coutard, Tél. 02 43 53 51 80 - permanence.zocchetto@gmail.com